
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 15 février 2012 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0175

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0176

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0177

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0178

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE12 0179

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 17 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE12 0180

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE12 0181

Il est

RÉSOLU :

de céder à titre gratuit du matériel excédentaire du Planétarium, dont la valeur est nulle, à l'organisme à but non lucratif « 80, ruelle de l'avenir ».

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110186005

CE12 0182

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour permettre l'acquisition des logiciels français de la suite Microsoft Office Standard 2003 et des licences d'accès clients (CAL) pour serveur Windows pour une installation sur les postes de travail mobiles basés sur des ordinateurs portables des enquêteurs du SPVM et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions, le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1110206005

CE12 0183

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de restauration des façades du Pavillon Lafontaine, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1110738002

CE12 0184

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de mise à niveau du système d'échantillonnage à l'effluent de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1123334002

CE12 0185

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie dans le but d'effectuer les travaux de rénovation du restaurant du Jardin botanique de Montréal et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1123046003

CE12 0186

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'agrandissement de la caserne de pompiers 51 située au 550, boulevard des Anciens-Combattants dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1111035007

CE12 0187

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à V SPEC Techno inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication et l'aménagement d'une caisse fourgon (boîte de camion), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 137 970 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11912 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1124472001

CE12 0188

Il est

RÉSOLU :

1 - d'abroger la résolution CE12 0114;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2 - de résilier le contrat pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) des écocentres incluant le transport et le traitement (36 mois) avec ChemTECH Environnement Inc. (CG11 0374);
- 3 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre tous les recours juridiques ou autres, suite au désistement de cette firme;
- 4 - d'autoriser une dépense totale de 1 992 300,20 \$, taxes incluses, pour la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) dans les écocentres, incluant le transport et le traitement par la firme ci-après mentionnée, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 5 - d'accorder au deuxième plus bas soumissionnaire conforme, Clean Harbors Québec inc., le contrat à cette fin, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 811 182 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11596 et au tableau de prix reçus joint au rapport directeur;
- 6 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1110793007

CE12 0189

Vu la résolution CA12 19 0004 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 31 janvier 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 548 552,90 \$, taxes incluses, représentant 77,66 % de la dépense totale pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la 9^e Avenue, entre les rues Saint-Antoine et Sherbrooke dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Excavation Loiselle et Frères inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 994 020,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1152;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1112324005

CE12 0190

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro-Québec pour la déviation temporaire de ses lignes électriques dans le cadre du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, au prix total approximatif de 120 723,72 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'autoriser le directeur associé - portefeuille de projets n° 3 de la Direction du développement économique et urbain à signer la demande de modifications du réseau de distribution de Hydro-Québec;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1115322003

CE12 0191

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Gaz Métro pour la déviation de ses conduites dans le cadre du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, au prix total approximatif de 421 857,16 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'autoriser le directeur associé - portefeuille de projets n° 3 de la Direction du développement économique et urbain à signer les deux demandes de modifications au réseau de distribution de Gaz métro;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1115322002

CE12 0192

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Pure Technologies, firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'auscultation de conduites principales d'aqueduc en béton précontraint de type AWWA C-301, pour une somme maximale de 5 516 075,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11522 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1110298001

CE12 0193

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture sur demande de cours de préparation à la retraite;
- 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 193 000 \$, taxes incluses, conformément à sa proposition de services en date du 12 janvier 2012, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1111292001

CE12 0194

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier le contrat de services professionnels accordé à Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. pour la vérification externe des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la STM, ses filiales et des mandats spéciaux de même que la vérification des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la Ville (CG10 0301);
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la vérification externe des états financiers 2011, 2012 et 2013 de la Ville pour une somme maximale de 1 379 708,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11919, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1110713005

CE12 0195

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'acte aux termes duquel la Ville de Montréal acquiert par donation de la Ville de Montréal-Est l'immeuble au 11371, rue Notre-Dame Est, connu comme étant la caserne numéro 8, situé à l'ouest de l'avenue Dubé et au nord de la rue Notre-Dame Est, dans la ville de Montréal-Est selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser la signature de la déclaration du cocontractant et du soumissionnaire, laquelle est requise par la Ville de Montréal-Est, conformément à la Politique de gestion contractuelle adoptée par cette dernière.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1101027005

CE12 0196

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retirer du domaine public de la Ville et verser dans le domaine privé le lot 1 156 921 du cadastre du Québec;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend, aux fins d'assemblage, à la Succession de feu Lina Poirier, représentée par Mmes Marguerite Poirier et Cristina Cabral, un terrain constitué du lot 1 156 921 du cadastre du Québec, d'une superficie de 118,2 m², pour un montant de 14 000 \$ plus taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1114386001

CE12 0197

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de modification du sous-bail par lequel la Ville sous-loue de Tata Communications (Canada) ULC, pour une période de 9 ans et 2 mois, à compter du 1^{er} novembre 2011, des locaux d'une superficie de 2 151,63 mètres carrés, au rez-de-chaussée du 1555, rue Carrie-Derick, pour une dépense additionnelle totale de 113 806,35 \$, taxes incluses, afin de fournir la fibre optique aux employés du Service de l'eau;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières, pour les années 2013 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années subséquentes, les augmentations du loyer devront être assumées par le Service de l'eau à même l'enveloppe budgétaire qui lui sera octroyée. La facturation immobilière sera également ajustée en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1112716016

CE12 0198

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de 9169-6260 Québec inc., pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} mars 2012, un local d'une superficie d'environ 495,08 mètres carrés au rez-de-chaussée du 780, avenue Brewster, à des fins de bureau, pour un loyer annuel de 125 603,87 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'autoriser une dépense de 31 500 \$, taxes incluses, pour les incidences;
- 3 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'ajuster la base budgétaire de la DSTI, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années suivantes, la facturation immobilière sera ajustée et le Service du capital humain assumera le loyer à même son enveloppe budgétaire.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1115323004

CE12 0199

Il est

RÉSOLU :

d'accorder un soutien technique en ressources humaines évalué à 4 644,30 \$, à Conservation de la nature Canada, afin de participer au projet de Plan de conservation de la tortue géographique dans le secteur du Lac des Deux Montagnes, sur une période de trois ans, à compter du 1^{er} mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1121577001

CE12 0200

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial et non récurrent de 20 000 \$ à la Fondation Québec Cinéma à l'occasion du 30^e anniversaire des Rendez-vous du cinéma québécois;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1120018001

CE12 0201

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de la première phase (lot 1) des travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa / Pie-IX.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1124139001

CE12 0202

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 637 753,11 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux d'étanchéisation des chambres d'ozonation à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Soconex Entrepreneur général inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 1 567 753,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9981;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1124474001

CE12 0203

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service de police de la Ville de Montréal pour mettre en place un processus afin d'offrir aux 15 villes reconstituées de se doter du Système d'émission de constats informatisés (SÉCI 2), et ce, moyennant une tarification à déterminer.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1104114003

CE12 0204

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'acquisition de gré à gré ou par expropriation, d'une partie du lot 4 177 733 et d'une partie du lot 1 573 139 du cadastre du Québec, montrées aux articles 1 et 2 du plan A-46 Saint-Paul avec bâtisses dessus érigées, à des fins de rue pour le prolongement du boulevard De La Vérendrye, dans le cadre du réaménagement du complexe Turcot;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense maximale de 843 571,58 \$, taxes incluses, à cette fin;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1110160001

CE12 0205

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de tous les appels d'offres relatifs au projet d'implantation de la technologie RFID et du libre-service, conditionnellement à l'approbation par le conseil municipal de l'offre de service aux 19 arrondissements.

de recommander au conseil municipal :

que la Direction de la culture et du patrimoine du Service du développement et des opérations offre au réseau des Bibliothèques des 19 arrondissements de la Ville de Montréal, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les services de gestion du programme d'implantation de la technologie RFID et du libre-service.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1111213004

CE12 0206

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 63 630,27 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un camion-fourgon utilitaire Mercedes-Benz Sprinter Cargo 3500, 2012, conformément à l'entente-cadre 6373911 intervenue entre la Ville de Montréal et Mercedes Benz Canada inc. (CG11 0162);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 5 398,64 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1112837012

CE12 0207

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les inscriptions au programme PR@M-FAMILLE des projets d'aménagement de haltes famille dans les bâtiments suivants : Centre sportif Claude-Robillard, Natatorium de Verdun, Centre communautaire Marcel-Giroux de Verdun et Biodôme de Montréal;
- 2- d'autoriser les virements budgétaires respectifs de 36 292 \$, 23 226 \$, 25 435 \$ et 19 796 \$ en provenance de la ville centre vers les unités administratives responsables de ces bâtiments;
- 3- d'imputer ces virements conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1110332002

CE12 0208

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour d'une action intentée par Desjardins Assurances générales Inc. Contre la Ville de Montréal, pour la somme de 166 837 \$, en capital, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Marjolaine Dagenais-Côté, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, le chèque suivant :
 - à l'ordre de Desjardins Assurances générales Inc., au montant de 166 837 \$, en capital, intérêts et frais;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1123573001

CE12 0209

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 830 000 \$ afin d'assurer le financement nécessaire dans le cadre de l'acquisition, par l'arrondissement de Lachine, de l'immeuble situé au 2389-91, boulevard Saint-Joseph, à l'est de la 24^e Avenue, d'une superficie de 1175,10 mètre carrés, constitué du lot 1 246 644 du cadastre du Québec, aux fins de l'agrandissement du parc des Saules et de la sécurisation de la piste cyclable adjacente;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser la récupération par le Service des finances d'une somme de 170 000 \$, laquelle devra être prélevée sur la portion du prix devant être remise à l'arrondissement suite à la vente par la ville-centre du terrain situé à l'angle de la 25^e Avenue et de la rue Victoria;
- 2 - d'autoriser le Service des finances, dans le cas où ce prélèvement prévu au point précédent n'est pas suffisant pour couvrir la somme convenue ou si telle vente y prévue n'a pas lieu dans un délai raisonnable, à percevoir toute somme non encore recouvrée, sur le total des surplus de gestion de l'arrondissement lors du prochain dépôt des prochains états financiers de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1111027006

CE12 0210

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'ajustement des coûts de 4 700 000 \$ pour le projet de réaménagement routier, portant celui-ci à 39 700 000 \$;
- 2- d'approuver les principes de bonification du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa - Pie-IX dans le cadre d'un nouveau projet urbain d'entrée de ville au coût prévu de 14 500 000 \$;
- 3- de mandater la Direction générale afin d'identifier les sources de financement nécessaires à la réalisation du projet dans le cadre de l'élaboration du PTI 2013-2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- de mandater la Direction générale afin d'identifier une source de financement requise pour augmenter le budget de fonctionnement 2012 de la Direction du développement économique et urbain d'une somme de 680 000 \$ pour des coûts accessoires non capitalisables sans affecter le cadre financier de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1115166002

CE12 0211

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la tenue de l'événement du défilé de la Saint-Patrick le 18 mars 2012;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public pour la tenue du défilé de la Saint-Patrick le 18 mars 2012;
 - zone de montage : l'avenue McGill College entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine Ouest de 7 h à 17 h; boulevard René-Lévesque Ouest, côté nord, entre les rues Peel et du Fort de 8 h 30 à 14 h; rue du Fort entre le boulevard René-Lévesque Ouest et la rue Sainte-Catherine Ouest de 8 h 30 à 14 h et la rue Sainte-Catherine Ouest entre la rue Atwater et la rue du Fort, de 8 h 30 à 14 h;
 - parcours du défilé : rue Saint-Catherine Ouest entre la rue du Fort et le square Phillips de 11h à 16 h 30;
 - zone de démontage : le square Phillips entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard René-Lévesque Ouest; rue Union entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard René-Lévesque Ouest; rue Cathcart entre la rue University et la rue du Square-Phillips; rue Aylmer entre la rue Sainte-Catherine Ouest et le boulevard De Maisonneuve; rue Mayor entre la rue City Councillors et la rue Aylmer, de 12 h à 17 h;
- 3- d'autoriser l'installation d'estrades d'honneur au coin sud/est de l'avenue McGill College et de la rue Sainte-Catherine Ouest;
- 4- d'édicter, en vertu du Règlement sur la propreté et la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M., c. P-12.2, article 7), une ordonnance permettant le traçage d'une ligne verte sur la surface de la chaussée de la rue Sainte-Catherine, entre la rue du Fort et le square Phillips pour cette occasion;

de recommander au conseil municipal :

- 5- d'approuver un projet de protocole d'entente de soutien technique entre la Ville et United Irish Societies of Montreal, relativement à l'édition 2012 du défilé de la Saint-Patrick qui aura lieu le 18 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1125877001

CE12 0212

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) en y remplaçant l'annexe A afin de refléter les modifications apportées par le budget 2012.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1121353001

RCE 12-002

CE12 0213

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser les promotions de cadres policiers suivants rétroactivement au 5 décembre 2011;

- Monsieur Fady Dagher est promu au grade d'inspecteur-chef, à titre de chef de la Division relations avec la communauté, recherche et communications corporatives;
- Monsieur Bruno Pasquini est promu au grade d'assistant-directeur, à titre d'adjoint exécutif au Bureau du directeur, assurance éthique et relations avec les élus;

2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1112418013

CE12 0214

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de lettre d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de Madame Janick Guindon, agent au Service de police de la Ville de Montréal, pour occuper un poste d'agent de liaison au Service correctionnel du Canada (SCC), à compter du 20 février 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, avec une année d'option, selon les termes et conditions prévus au projet;
- 2- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé permanent d'un poste pour la même période;
- 3- d'autoriser le directeur adjoint, chef de direction de la Direction des opérations du Service de police de la Ville de Montréal, à signer tout document relatif à ce prêt de service pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer les revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1115033006

CE12 0215

Il est

RÉSOLU :

de recevoir le rapport trimestriel sur l'état des honoraires juridiques versés par l'ensemble des instances décisionnelles pour la période se terminant le 31 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1121353002

CE12 0216

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE110298001 - Accorder un contrat de services professionnels à la firme Pure Technologies Ltd., fournisseur unique, pour l'auscultation de conduites principales d'aqueduc en béton précontraint de type AWWA C-301 pour une somme maximale de 5 516 075,32 \$ / 3 ans, taxes incluses – Contrat A-317-5 - Appel d'offres public no 11-11552. Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1123624003

CE12 0217

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE101027005 - Approuver un projet d'acte de donation par lequel la Ville de Montréal-Est cède à la Ville de Montréal un immeuble sis au 11371, rue Notre-Dame Est, situé à l'ouest de l'avenue Dubé, au nord de la rue Notre-Dame Est, dans la Ville de Montréal-Est, et ce, gratuitement. N/Réf.: 31H11-005-4301-01.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1123624004

CE12 0218

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE110713005 - Résilier le contrat de services professionnels accordé à Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. pour la vérification externe des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la STM, ses filiales et des mandats spéciaux de même que la vérification des états financiers 2010, 2011 et 2012 de la Ville faisant suite à l'appel d'offres public # 10-11320 et lui accorder un nouveau contrat de services professionnels pour la vérification externe des états financiers 2011, 2012 et 2013 de la Ville pour une somme maximale de 1 379 708,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 11-11919 / Approuver un projet de convention à cette fin - 2 soumissionnaires, 1 conforme.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1123624005

Levée de la séance à 11 h 33

70.001

Les résolutions CE12 0175 à CE12 0218 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville